Année académique 2024 - 2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RE1701 Maitrise de la langue française			
Ancien Code	PERE1B71MLF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEEB1710		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **Benoit WAUTELET** (benoit.wautelet@helha.be) Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) Marie-Noëlle CORNET (marie-noelle.cornet@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **David GORET** (david.goret@helha.be) Séverine MULLER (severine.muller@helha.be) HELHa Loverval **Murielle VAN TRIENPONT** (murielle.van.trienpont@helha.be) Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à outiller l'étudiant afin qu'il soit capable de :

- produire des textes, en mettant en œuvre adéquatement le processus d'écriture, en ce compris les règles syntaxiques et orthographiques ;
- développer positivement son rapport à la langue et à l'écrit ;
- démontrer une maitrise approfondie de la langue française.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

3.2 Démontrer une maitrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l’UE, l’étudiant sera capable de :

- rédiger un écrit en lien avec les études et la profession d’enseignant ;
- communiquer efficacement en respectant les normes dans des contextes liés à la profession.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE1B71MLFA	Maitrise de la langue française	75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE1B71MLFA	Maitrise de la langue française	50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Année académique 2024-2025 Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maitrise de la langue française			
Ancien Code	22_PERE1B71MLFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEEB1711		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**David GORET** (david.goret@helha.be) Séverine MULLER (severine.muller@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à outiller l'étudiant afin qu'il soit capable:
-de produire des textes,en mettant en œuvre adéquatement le processus d'écriture, en ce compris les règles syntaxiques et orthographiques;
-de développer positivement son rapport à la langue et à l'écrit;
-de démontrer une maitrise approfondie de la langue française.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :
- de rédiger un écrit en lien avec les études et la profession d'enseignant ;
- de communiquer efficacement en respectant les normes dans des contextes liés à la profession.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Stratégies d'écriture, caractéristiques des types et genres de textes travaillés ; zones de fragilité orthographiques (révisions) ; réflexion métalinguistique ; conscientisation de ses erreurs.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant sera amené à rédiger des textes. Sur la base de ceux-ci, il analysera ses erreurs et déterminera, grâce à l'accompagnement de l'enseignante, ses forces et ses faiblesses orthographiques et scripturales. Un travail technique de la langue (exercices, révisions théoriques) sera également mené.
Pour les heures en autonomie, l'étudiant sera amené à se remettre à niveau (création d'un cahier personnel, exercices en ligne et productions d'écrits, etc.)

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignantes se tiennent à la disposition des étudiants pour toutes questions durant les cours. En cas de souci majeur, l'étudiant est invité à contacter le SAR (et le service de tutorat).

Sources et références

Breckx, M. (2017). Grammaire française (édition revue et actualisée par Chr. Cherdon et B. Wautelet). Bruxelles : De Boeck.
Cherdon, C. (2016). Guide de grammaire française. Bruxelles : De Boeck.
Cherdon, C. et Wautelet, B. (2015). Bingo! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul. Bruxelles : De Boeck.
Fenech, J. et Martinez, Y. (2013) Mémoriser l'orthographe des mots courants. Paris: Retz.
Fairon, C., Simon, A.-C., (2018). Le petit bon usage de la langue française. Louvain-la-Neuve: De Boeck supérieur.
CCDMD Amélioration du français. Adresse URL : www.ccdmd.qc.ca/fr/
Un logiciel conseillé : Antidote

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours de l'enseignante et ressources en ligne.

Les notes de cours des étudiants.

Parcours "Ecrire à la HELHa", accessible via une tuile up.helha.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen consistera en une épreuve écrite manuscrite avec outils en session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignante concernée et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignante et le responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignante et le responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).